

DOCUMENTS

RELATIFS AUX

ANCIENNES FAÏENCERIES

LYONNAISES.

I.

Aux documents déjà publiés par M. le comte de La Ferrière-Percy sur l'établissement de la manufacture de faïence à Lyon (1), j'en viens ajouter d'autres que j'ai découverts depuis et qui, je l'espère du moins, compléteront et son travail et ce que l'on sait de l'industrie céramique anciennement importée dans la cité.

Je commencerai d'abord par relever une erreur de date que M. de La Ferrière a commise, et dont je m'étais aperçu à la première lecture de son étude. Il s'agit ici des lettres patentes octroyées par Henri III (et non Henri II) à Julien Gambyn et à Domenge Tardessir pour fabriquer de la faïence à Lyon, concurremment avec Jean Francisque, de Pesaro. Ces lettres patentes furent expédiées aux deux potiers de Faenza, à la suite d'une

(1) *Revue du Lyonnais*, avril 1865.